



APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

ASSOCIATION D'ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE

N° 28 / 2023 / E

1 POSTE D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ / MONITEUR-ÉDUCATEUR (H/F)

CDI TEMPS PLEIN

PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE

« DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SOUTENU DES MINEURS AU COMPORTEMENT SEXUE INADAPTE »

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

Créée le 12 Mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté. L'AAES ne fait aucune distinction d'âge : elle accompagne, au sein de ses différents parcours, à la fois les mineurs en situation de danger, les jeunes adultes, les adultes et les familles en difficulté sociale. Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition (la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des services, des organismes et des établissements) pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

DESCRIPTION DU SERVICE ET MISSIONS DU POSTE À POURVOIR

Le parcours enfance inclus un FAE composés de 6 structures d'accueil, d'un service de Placement Familial Spécialisé, d'un S.A.A.D et d'un Service d'accueil de jour. Le Long Cours est un internat composé d'unités de vie destinées à accueillir des mineurs de 3 à 18 ans dans le cadre de la protection judiciaire ou administrative. Ouvert 365 jours par an, il accueille des mineurs hors de leur milieu naturel et assure les conditions de leur éducation et de leur épanouissement.

L'établissement bénéficie d'une double habilitation (Art 375 du Code Civil, et en application du Code de la justice pénale des mineurs CJPM). L'équipe mobile d'accompagnement inscrit son action dans un champ de milieu ouvert. Le dispositif est ancré dans un partenariat fort avec les services de l'ASE et la sauvegarde du Nord. L'éducateur, en lien avec un psychologue dédié, et un chef de service aura pour vocation d'accompagner de manière renforcée les enfants de moins de 12 ans présentant des problématiques de déviances, agressions, et violences sexuelles, auteurs ou victimes. Le service sera missionné par le département pour le déclenchement et la mise en œuvre des suivis, pour le territoire de la DTFM. Le professionnel accompagnera 10 enfants de façon simultanée pour des périodes de 3 mois, renouvelables. L'action éducative prend la forme d'interventions collectives et individuelles.



Missions principales

A destination des enfants :

- Assure le renforcement du suivi éducatif des mineurs de moins de 12 ans placés dans le cadre de la protection de l'enfance et présentant les problématiques ciblées ;
- Assure un accompagnement collectif de cinq mineurs, avec pour objectif d'expliquer aux enfants les principes fondamentaux sur le plan éthique, des valeurs, du respect, des règles de loi ;
- Assure des entretiens individuels pour soutenir l'enfant dans son cheminement et les remaniements psychologiques qu'il opère ;
- Assure des temps de présence et d'observations sur les lieux de vie de l'enfant semaine et weekend ;

A destination des familles :

- Assure le soutien de la famille en souffrance et/ou dans l'impuissance face aux événements
- A destination des professionnels ;
- Coordonne les suivis des enfants agressés et/ou agresseurs ;
- Assure la continuité de l'accompagnement par-delà les changements de lieux d'accueils ;
- Soutenir les professionnels et les partenaires pour co-construire l'accompagnement du mineur ;
- Permettre l'insertion sociale de l'enfant et le développement de son autonomie ;
- Réguler les relations parents/enfants dans le respect du cadre fixé par le juge des enfants ou par l'ASE ;
- Aider les parents à développer leur parentalité pour leur permettre de travailler le retour de leur enfant au domicile (dans les situations où cela est possible) ;

PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Diplôme obligatoire : DEES / DEME
- Disponibilité et discrétion indispensables
- Expérience en structure d'hébergement de mineurs souhaitée

CONDITIONS D'EMPLOI

- Fonctionnement 365 jours par an imposant les contraintes de l'internat.
- Salaire défini selon grille de la CCNT du 15 mars 1966
- Permis B
- Lieu d'exercice : **DUNKERQUE et ses environs**
- Date potentielle de prise de fonction : **01/04/2023**
- Disponibilité indispensable pour les séjours/vacances

AVANTAGES SOCIAUX

- Pour tous les salariés :
 - les congés trimestriels (6 jours de congés trimestriels, 3 trimestres sur 4),
 - les congés annuels (2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail)
 - les congés d'ancienneté (2 jours à partir de 5 ans d'ancienneté, 4 jours à partir de 10 ans d'ancienneté et 6 jours à partir de 15 ans d'ancienneté).



10/03/2023

- Indemnité complémentaire pour certaines catégories socio-professionnelles. (Accord d'entreprise concernant les plus bas salaires)
- Valorisation du travail sur site lors des soirées des 24 et 31 Décembre pour les assistants familiaux et les salariés des structures d'hébergement.

COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) à :

Monsieur Maxime LEMOINE, Directeur du parcours enfance jeunesse : 41 Rue du Fort Louis – 59140
DUNKERQUE

Ou par mail : mlemoine@aaedk.org + Copie au service des RH : candidatures@aaedk.org)

POUR LE 15/03/2023 AU PLUS TARD

Les entretiens auront lieu avec le directeur du parcours et/ou chef de service.

Prise de décision dès que possible.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les informations concernant notre association, ainsi que nos actualités, sur : www.aaedk.org

Ordre de priorité dans le traitement des candidatures :

- 1/ Salariés du service FORMATION (ajustement et formation possible)
- 2 / Salarié(s) déjà en positionnement temporaire sur le poste à pourvoir
- 3 / Salariés titulaires d'un CDI
- 4/ Candidatures externes